APRÈS PLUSIEURS JOURS D'ÉMEUTES

L'ordre public rétabli à Annaba

Après plusieurs jours d'hésitation, les responsables de la wilaya réunis en commission de sécurité ont finalement décidé de réagir aux émeutes qui embrasaient plusieurs quartiers et cités de la ville de Annaba.

La décision a été prise ce dernier mardi pour, dès le lendemain mercredi, mettre un terme à l'occupation de la voie publique et autres actes de dégradation des biens d'autrui. Préalablement, les responsables locaux avaient tenté de négocier avec les meneurs et prendre note de leurs revendications éventuelles pour chercher des solutions. Ce qui n'a pu être réalisé, les manifestants n'avaient d'autres revendications que celles de semer le trouble et créer le désordre.

Cette situation a perduré durant plusieurs jours avec pour conséquences, de grandes difficultés de circulation des ambulances en mission d'évacuation de blessés, personnes âgées, femmes en état d'accouchement.

Les voies de circulation étant pratiquement toutes bloquées, notamment celles névralgiques menant vers l'aéroport, le port, les stations routières de taxis et de bus à destination des régions limitrophes, toutes les activités socio-économiques ont été paralysées. Y compris les établissements scolaires, les commerces et mêmes des entreprises et des administrations que les salariés, faute de transport, n'ont pu rallier.

Les revendications des contestataires portaient sur l'attribution d'un logement public locatif à chacun d'entre eux. Cela a été le cas ces derniers jours dans les cités à forte concentration de population de Sidi Salem, à Sidi Harb, Oued Eddeheb, cité aux As et Didouche Mourad. Véritablement provocateurs, ils avaient entraîné derrière eux des enfants mineurs pour mener à ce qui ressemble à une croisade contre la loi et l'ordre public. L'apparente temporisation et la volonté des responsables de la wilaya de dialoguer aurait été mal interprétée par les contestataires. De plus en plus virulents, ces derniers pensaient pour voir amener les représentants des institutions de la république à se soumettre à leur volonté de poursuivre leur rébellion. Il faut dire que pour ces contestataires, toute tentative de passage des barrages qu'ils ont dressés entraînait systématiquement l'agression physique des auteurs et la destruction de leurs véhicules. C'est ainsi que faute d'une prise en charge rapide, une personne âgée est décédée dans l'après-mardi de mardi dernier sur la route de Sidi Salem. L'ambulance devant l'évacuer vers les urgences médicales de l'hôpital Ibn-Rochd de Annaba a été interdite de franchir le barrage fait de pneus incendiés et de pavés sur lequel veillaient des délinquants armes blanches, gourdins et projectiles en main. L'intervention musclée des forces de l'ordre qui ont utilisé des gaz lacrymogènes, des balles en caoutchouc et procédé à plusieurs arrestations parmi les meneurs des émeutiers, a permis le retour au calme à travers l'ensemble des quartiers et cités dont les axes y menant étaient bloqués durant plusieurs jours.

A. Bouacha

FACE À LA RECRUDESCENCE DE LA VIOLENCE DANS L'ENVIRONNEMENT DU TRAIN

La SNTF prévoit une campagne de sensibilisation

Confrontée à la multiplication des actes de vandalisme, de dégradation des biens et équipements et des agressions contre des personnes, la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) compte réagir. Elle va lancer une campagne de sensibilisation contre toutes les formes de violence dans l'environnement ferroviaire.

Prévue à partir du 20 avril prochain, cette campagne interviendra pour «prévenir et diminuer les phénomènes d'incivisme et de violence et améliorer les réalités quotidiennes éprouvées par les voyageurs au regard de leur tranquilité et leur sécurité dans les espaces ferroviaires (quais, gares, trains, ...)», explique-t-on.

Etalée sur toute l'année, cette initiative vise également à assurer la confiance des clients, des cheminots et de l'opinion publique ainsi que la qualité de services.

Plusieurs actions d'information et de sensibilisation sont prévues. Au programme figurent également l'organisation de journées portes ouvertes sur la sécurité ferroviaire, de campagnes de sensibilisation dans les établissements scolaires situés à proximité des emprises ferroviaires ou dans un secteur où l'on rencontre des comportements à risque ainsi que l'organisation de concours de dessins.

La SNTF constate l'émergence de la violence qui se traduit par «des transgressions des règles d'usage des lieux, d'atteintes aux biens et aux personnes et de comportements d'incivisme». En effet, les trains sont souvent la cible de jets de pierres, notamment lors des passages sur les voies. Leurs vitres et portières sont caillassées, les sièges éventrés et les parois taguées.

Des agissements qui dégradent également le climat de confiance dans les espaces de la SNTF.

Une insécurité qui, selon l'entreprise, «peut être à l'origine de comportement d'évitement, et pourrait avoir un impact économique en termes de perte de clientèle ou de manque à gagner».

La SNTF estime que la lutte contre la violence et le sentiment d'insécurité interpellent non seulement les acteurs de la SNTF mais aussi tous les partenaires institutionnels. Pour l'entreprise du transport férroviaire, une prise de responsabilité collective dans tous les aspects de sûreté au sein des transports publics s'impose.

Ry. N.

ENTRANT DANS LE CADRE DE LA NOUVELLE APPELLATION DES STRUCTURES MILITAIRES À BLIDA

L'École nationale d'aéronautique baptisée du nom du chahid Ben Kourt

L'Ecole nationale d'aéronautique, dépendant de la 1re Région Militaire de Blida, a été baptisée jeudi dernier au nom du chahid Mohamed Ben Kourt, et ce, en mérite à sa bravoure lors de la guerre de Libération nationale. Cette cérémonie qui entre dans le cadre de la nouvelle appellation des structures militaires, a été effectuée par le commandant de la 1re Région Militaire, le général-major El Habib Chentouf, en présence de hauts cadres de l'Armée nationale au même titre que la fille du chahid, madame Fadhila Ben Kourt, laquelle s'est dite très honorée que l'école porte le nom de son père.

A ce propos, des éléments biographiques sur les faits d'armes de ce dernier ont été présentés à l'assistance. C'est ainsi que l'on saura qu'il était l'une des figures de proue de la résistance dans la Mitidja. Outre ses actions de lutte contre le colonialisme, il avait également pour mission de collecter des médicaments qu'il acheminait jusqu'aux maquis. Il était aussi chargé de véhiculer les documents secrets avec les armes et munitions en les faisant parvenir aux moudjahidine localisés dans les monts de Chréa surtout qu'il était connu pour être un moudjahid connaissant tous les sentiers menant vers l'atlas blidéen du fait qu'il était natif de la localité dite Agba El Hamra, sur le piémont de Blida.

Mohamed Ben Kourt a été arrêté en 1957. Emprisonné et torturé, il a gardé au secret le lieu de cache des moudjahidine malgré les sévices qu'il a endurés de la part des militaires français. Il est resté célèbre pour son aphorisme : «Torturé ou pas, je suis mort, alors autant mourir dans la dignité», disait-il. Il est mort en héros en 1958 pour que l'Algérie vive indépendante.

M. B.

LUTTE CONTRE LE MARCHÉ INFORMEL

890 marchés éradiqués depuis 2012

Sur les 1 368 marchés informels recensés à l'échelle nationale, 890 ont été éradiqués, soit 65,05% des sites existants. C'est le bilan établi par le ministère du Commerce et rendu public en fin de semaine dernière, et ce depuis le lancement de l'opération d'assainissement en août 2012.

Abder Bettache - Alger (Le Soir) - Selon la même source, le bilan arrêté au 25 mars dernier fait ressortir par ailleurs un nombre de 43 099 personnes ayant exercé dans ce circuit informel. Toutefois, sur l'ensemble de ces intervenants, 18 942 (44%) ont été réinsérés dans de nouveaux marchés de proximité «pour y exercer en toute légalité».

Le bilan du département du commerce ne précise pas les secteurs d'activités de ce marché parallèle ou encore le taux de l'évasion fiscale enregistré depuis l'existence de ce phénomène.

Pour rappel, dès août 2012, le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales et celui du Commerce avaient entamé une large opération de suppression de ces marchés qui génèrent des «pertes financières considérables à l'Etat en raison de l'évasion fiscale induite».

Pour atténuer ce phénomène qui n'avait cessé de prendre de l'ampleur, le ministère du Commerce a lancé des programmes pour la réalisation de huit marchés de gros de fruits et légumes, de 291 marchés couverts et de 768 marchés de proximité et autres infrastructures.

Parallèlement à cette opération d'éradication, le gouvernement a mis en place un ensemble de mesures et de dispositifs visant à inciter les opérateurs informels à s'insérer dans la sphère légale. En effet, ces mesures portent notamment sur l'amélioration du climat des affaires pour favoriser la création des petites et moyennes entreprises et faciliter l'insertion des jeunes diplômés.

Le secteur de l'informel en Algérie représente environ 40% du Produit national brut (PNB), selon les estimations des autorités publiques. Cela dit, il reste des questions sans réponse quant aux résultats affichés depuis le lancement de cette opération. Qu'est-ce qui n'a pas fonctionné et quelles ont été les failles de cette opération ? Il faut savoir, que l'enquête établie il y a deux années par l'ONS révèle que 80% des transactions commerciales se font sans aucune facture, 70 à 80% des transactions utilisent le cash comme moyen de payement, et les commerçants inscrits au Centre national du registre du commerce (CNRC), ne payent pas leurs cotisations à la Casnos. En effet, en plus du préjudice financier, le préjudice de santé et moral n'est pas des moindres.

Par ailleurs, selon des experts, instituer de nouvelles formes d'emplois et diversifier le statut du salarié aidera à lutter contre le travail au noir et contre le chômage, ce qui permettra de récupérer les travailleurs activant dans le secteur informel.

«Cette démarche inclusive de l'offre de travail permettra de lutter contre le travail informel qui est générateur d'injustice sociale et de précarité de tous genres, à condition de fluidifier les recrutements», a-t-on encore précisé.

A. B.

AÏN DEFLA

Les attachés commerciaux de 7 pays de l'Union européenne en quête d'opportunités d'investissements dans la wilaya

Les attachés commerciaux auprès des ambassades d'Allemagne, de Hongrie, de Grèce, de Bulgarie, de Croatie, ainsi que celui de l'Italie, qui en tant que consultant auprès de la Communauté européenne a présidé le groupe des diplomates, ont sillonné toute la journée de mercredi dernier le territoire de la wilaya et visité des unités industrielles et des exploitations agricoles privées implantées dans plusieurs communes.

A leur arrivée, ils ont été reçus au niveau du siège de l'APW et accueillis par le président de l'Institution Mohammed-Nadjem, entouré de ses adjoints, vice-présidents et présidents des différentes commissions, où un accueil chaleureux leur a été réservé.

Lors de l'échange entre le président de la délégation Mauro Mirando, le P/APW a dressé un tableau succinct sur le fonctionnement de l'institution, de sa mission, de sa représentativité et de son rôle dans l'action du développement social et économique de la wilaya. Le représentant de l'UE s'est enquis des différentes formations politiques qui siègent à l'Assemblée.

La délégation pilotée par des présidents de commissions de l'APW a rendu visite à une unité de fabrication d'accumulateurs électriques de véhicules, puis s'est rendue, toujours dans la zone industrielle à la minoterie du groupe SIM, s'informant de ses capacités de production et des différentes qualités des produits, de ses possibilités d'extension. A Arrib, les diplomates se sont rendus sur les hauteurs de la commune d'Arrib sur le merveilleux site du barrage de Sidi-Ahmed Bentaïba, là aussi, ils se sont informés sur la fonction du barrage, son rôle dans le développement de l'agriculture de la plaine du Cheliff et l'alimentation des foyers en eau potable des six communes qu'il dessert. A El Attaf, c'est l'importante unité de production à l'échelle industrielle d'œufs qui a retenu l'attention de la délégation, une unité qui est le produit d'un investissement privé qui alimente le marché local et même régional.

La délégation s'est rendue ensuite a El Abadia où elle a visité la ferme pilote Ouadhah, s'informant là aussi de sa capacité de production, les variétés céréalières cultivées et de ses rendements. Le périple effectué par la délégation a été clôturé par une visite touristique à Miliana, notamment les remparts qui offrent une vue magnifique sur la plaine, puis les diplomates ont eu droit à un moment musical avec un récital de musique andalouse donné par une formation locale. Avant de regagner leurs différentes ambassades, les diplomates n'ont pas manqué de montrer leur satisfaction à l'issue de cette visite qui a été jugée importante et fructueuse et promis d'agir pour le développement d'une coopération solide d'un regain de placement d'investissements sous forme de partenariat dans le domaine économique et industriel. Il a été aussi question pour eux de procéder à des jumelages entre les communes locales et celles de leurs pays.

Karim O.